

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

9 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un le 9 décembre à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 6 décembre 2021, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle (départ à 20h, donne pouvoir à Philippe Lesbarrères), BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoint ; AUTANT Éric, BORREGA Yann (arrivé à 19h20), DENIS Yannick (arrivé à 19h30), GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 26/10/ 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de Clément Bélaïr

Dans le cadre de son bac professionnel « aménagements paysagers », le stagiaire Clément Bélaïr propose de réaliser un terrain de pétanque sur différents emplacements :

- Un terrain de 12m x 3m à côté de la salle des associations dans le bourg
- Deux terrains de 15m x 4m à côté du court de tennis correspondant aux normes nationales et internationales des championnats

Deux devis sont présentés pour le gravier, le sable, les traverses en chêne. Après en avoir délibéré, le conseil se prononce en faveur de ce projet avec 12 voix « pour » et une abstention. Le devis de GEDIMAT est retenu pour environ 3500€, les 3 terrains. Le travail sera réalisé en janvier et durera à peu près deux semaines.

2. Actions solidaires (présentation Nicolle Bourdier)

- Une trentaine de boîtes solidaires ont été confectionnées pour donner au Secours Populaire. La remise officielle aura lieu le 16/12 à la salle de fêtes avec les membres du CCAS et les adjoints.
- TELETHON : 1109,50€ ont été récoltés : 400€ avec la chorale du 28/11 ; 100€ de don d'un administré, 100€ de don du comité des fêtes ; 509,50€ correspondant aux ventes de madeleines. Le produit de la vente de ferraille sera ajouté ultérieurement.

3. Plantation du verger communal (présentation Marie-Hélène Boisseau)

Le terrain a été préparé par l'employé communal et les entreprises DUBOIS (aplanissement de la zone) et LGTP (trous), les arbres sont réceptionnés. La plantation a lieu samedi 11 décembre à partir de 10 heures.

4. Travaux bâtiments et voirie (présentation Pascal Mandavy et Dominique Proux)

Travaux réalisés	Travaux à venir
Hydrocurage dans le bourg	Hydrocurage du réseau d'eaux pluviales à Puybrunet
Broyage des haies de thuyas	Installation de la pompe à chaleur au multiple du 20 au 22/12
Mise en forme du terrain pour le verger	Remplacement de la porte de la salle des fêtes (devis de 5429€ TTC de Charente Menuiseries)
Trottoirs de la rue Vicare (en partie)	Remplacement de la toiture de la buvette au stade à prévoir
	Travaux de peinture dans la sacristie et au multiple début 2022

5. Motion Charente Libre (présentation Marie-Hélène Boisseau)

Le groupe Sud-Ouest prévoit un transfert de l'imprimerie de Charente Libre située à l'Isle d'Espagnac sur son site de Bordeaux. Cette décision engendre des répercussions sur l'emploi (environ 20 emplois directs) et a aussi pour conséquence la perte d'un outil industriel de qualité, accentuant la désindustrialisation du territoire. Après en avoir délibéré, le conseil se déclare à l'unanimité en faveur d'une motion pour témoigner notamment de son soutien aux salariés de Charente Libre.

6. Délibération pour le recensement

Les deux agents recenseurs choisis sont Monique Chamoulaud et Sylvie Hélène. Elles seront en formation les 4 et 11 janvier. A l'unanimité, le conseil est d'accord pour les rémunérer sur la base d'un forfait de 1515€ pour les deux ; soit 757,50€ chacune.

7. Tarif location de la salle des fêtes à la journée en semaine

Après en avoir délibéré, le conseil fixe à l'unanimité le forfait à 50€/jour, électricité comprise.

8. Questions diverses

- La campagne de stérilisation des chats a débuté le 6/12 sur le secteur de Puybrunet avec 5 cages. 8 chats ont été capturés et stérilisés.
- L'association TED 16 a réservé la salle des fêtes le 19/01.
- La machine à laver le sol de la salle des fêtes a été livrée.
- Le repas des aînés est reporté en 2022.
- A la demande de la préfecture, il n'y aura pas de cérémonie des vœux en 2022.
- Les anciens combattants de Marillac ont dissous leur association et rejoignent celle de La Rochefoucauld-Saint-Projet. Le nouveau président est Henri Polman.
- Eric Autant signale la dangerosité des potelets cassés sur la RD395.
- Marie-Claire Lavergne indique qu'elle a transmis le compte-rendu du SIAEP.
- La commune adhère au programme TEN (Territoire engagé pour la nature). Les référents sont Suzanne Grelbin et Marie-Hélène Boisseau.
- Philippe Lesbarrères informe que la programmation des Carmes est arrêtée jusqu'au 31 août et qu'un directeur est en cours de recrutement.

- Marie-Hélène Boisseau présente les thèmes du prochain bulletin communal qui paraîtra en janvier.
- La commune d'Yvrac a offert un père Noël en chocolat aux enfants de l'école. Pierre Bardoulat a donc décidé de commander des sachets de friture à la chocolaterie du verger (4€/pièce) pour les 48 enfants de l'école de Marillac. Le Conseil acquiesce à l'unanimité.

Conférence débat sur les espaces verts : vendredi 10/12 à 18 heures à Taponnat

Bilan de mandat de Marie Pragout et Michaël Canit, conseillers départementaux le 18/12 à Saint-Sornin à 10h30

Prochaine réunion du conseil : le 25 janvier à 19 heures

La séance est levée à 20h30

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann Absent	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick Absent	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip